

## WIS@key International Holding SA, Zoug

### Rachat d'actions B

### Ajout de rachats d'American Depositary Shares («ADS») sur la bourse NASDAQ (le «Nasdaq») et extension d'objet

WIS@key International Holding SA, General-Guisan-Strasse 6, 6300 Zoug, («WIS@key» ou la «société»), informait en date du 18 juin 2019 que le conseil d'administration a autorisé le rachat de ses actions propres jusqu'à un maximum de 10% du capital-actions inscrit au registre de commerce. Sur la base de cette autorisation, WIS@key a décidé de racheter au maximum 3'682'848 actions B nominatives propres de valeur nominale CHF 0.05 chacune (correspondant à 10.00% du capital-actions et à 5.35% des droits de vote). Les actions B nominatives rachetées seront utilisées pour de futures transactions de fusion/acquisition (M&A). Le 29 Janvier 2020, le conseil d'administration a décidé d'étendre ce programme de rachat aux rachats d'ADS sur le Nasdaq (sous réserve du respect des lois et réglementations américaines applicables) et d'ajuster l'objectif afin que les actions nominatives et ADS rachetés puissent aussi être utilisés pour (1) le régime d'options d'achat d'actions existant destiné aux employés, (2) les différents emprunts convertibles contractés par WIS@key et (3) les «On Demand Equity Lines» conclues par WIS@key.

A aucun moment WIS@key ne détiendra plus de 10% de ses actions nominatives propres (art. 659 al. 1 CO).

Le capital-actions de WIS@key actuellement inscrit au registre du commerce se monte à CHF 1'860'363.58, divisé en 40'021'988 actions A nominatives non cotées de valeur nominale CHF 0.01 chacune, et 29'202'874 actions B nominatives cotées de valeur nominale CHF 0.05 chacune.

Sur la base du ch. 6.1 de la circulaire n° 1 du 27 juin 2013 de la Commission des offres publiques d'acquisition, l'offre de rachat est exemptée de suivre les dispositions sur les offres d'achat publiques.

#### Durée

Le programme de rachat à la bourse SIX Swiss Exchange débutera le 9 juillet 2019 et se terminera, au plus tard, le 7 juillet 2022 inclus. La société n'est pas tenue, à quelque moment que ce soit, de racheter des actions B nominatives propres; elle tiendra compte, pour ces rachats, de la situation du marché. WIS@key se réserve le droit de mettre fin à l'offre de rachat avant la date de fin prévue.

#### Convention de délégation pour les rachats à la SIX Swiss Exchange

Il s'agit d'une convention de délégation selon laquelle, en vertu de l'art. 124 al. 2 let. a et al. 3 de l'Ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers (OIMF), la Banque Cantonale de Zurich effectue les rachats à la SIX Swiss Exchange en toute indépendance, mais en conformité avec les paramètres établis avec WIS@key. WIS@key a le droit de mettre un terme à cette convention de délégation à tout moment et sans justification.

#### Volume maximal journalier de rachat

En conformité avec l'art. 123 al. 1 let. c de l'OIMF, le volume maximal journalier de rachat est publié sur le site internet de WIS@key à l'adresse suivante: [www.wisekey.com/investors/share-buyback](http://www.wisekey.com/investors/share-buyback)

#### Publication des transactions

En conformité avec le paragraphe 27 de la circulaire n° 1 du 27 juin 2013 de la Commission des offres publiques d'acquisition, les transactions seront publiées sur le site internet de WIS@key à l'adresse suivante: [www.wisekey.com/investors/share-buyback](http://www.wisekey.com/investors/share-buyback)

#### Informations non publiques

WIS@key certifie ne pas disposer d'informations non publiques susceptibles d'influer de manière significative sur la décision des actionnaires.

#### Actions propres

A la date du 30 Janvier 2020 WIS@key détenait directement ou indirectement 702'247 actions B nominatives propres (soit 1.89% du capital-actions et 1.01% des droits de vote).

#### Actionnaires détenant plus de 3% des droits de vote

Les ayant-droits économiques suivants détiennent plus de 3% du capital-actions et des droits de vote de WIS@key:

Un groupe d'actionnaires membres d'une convention de blocage (composé de: Joao Carlos Creus Moreira, 1233 Bernex (GE), Suisse, et cinq autres personnes)<sup>1)</sup>

40'021'988 actions A nominatives (21.51% du capital-actions et 57.81% des droits de vote)

Vous trouverez la liste complète des actionnaires / groupes d'actionnaires soumis à l'obligation de déclaration conformément à l'article 120 LIMF sur le site internet de la bourse SIX Swiss Exchange.

<sup>1)</sup> Selon le rapport annuel 2018 de WIS@key.

#### Droit applicable et for juridique

Droit suisse. Le for juridique exclusif est Zurich.

#### Banque mandatée pour les rachats à la bourse SIX Swiss Exchange

WIS@key a mandaté la Banque Cantonale de Zurich pour l'exécution de l'offre de rachat.

#### Numéro de valeur / ISIN / Symbole

Action B nominative WIS@key International Holding SA de valeur nominale CHF 0.05  
31 402 927 / CH0314029270 / WIHN

**Cet avis ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat des valeurs mobilières visées dans la publicité, ne constitue pas une offre, une sollicitation ou une vente de valeurs mobilières dans une juridiction où une telle offre ou vente serait illégale, et ne constitue pas un prospectus au sens de la FIDLEG ou une publicité au sens de la FIDLEV.**

**Any buy-back offer is not being and will not be made, directly or indirectly, in the United States of America («US») and/or to US persons and may be accepted only by Non-US persons and outside the US. Accordingly, copies of this document and any related materials are not being, and may not be, sent or otherwise distributed in or into or from the US, and persons receiving any such documents (including custodians, nominees and trustees) may not distribute or send them in, into or from the US.**

**Notwithstanding anything else contained herein, any and all repurchases of ADSs in the US will be conducted in compliance with applicable US laws and regulations, including, without limitation, Rule 10b-18 and regulation M under the US Securities Exchange Act of 1934, as amended, and the rules of NASDAQ.**